

Le Parlement fribourgeois rétrécit mais il y a davantage de candidats

Les élections cantonales fribourgeoises du 5 novembre seront animées

Les élections cantonales fribourgeoises du 5 novembre s'annoncent très disputées. Une pléthore de candidats se bousculent au portillon du Conseil d'Etat et du Grand Conseil. Au bout du compte, c'est sans doute la stabilité des forces politiques qui sortira des urnes.

Paradoxe de la cuvée 2006: alors que le Parlement cantonal rétrécit de 130 à 110 députés, les aspirants-députés sont encore plus nombreux qu'il y a cinq ans, 571 contre 511.

Gouvernement: 17 candidats pour 7 sièges

Pour le Conseil d'Etat aussi, c'est la ruée. Ils sont 17 à briguer les 7 sièges du Gouvernement. Les quatre sortants (2 PDC, 1 PLR et un sans étiquette) sont assurés de rempiler.

Isabelle Chassot, 41 ans, a passé en cinq ans du rôle de chouchou du PDC à celui de figure emblématique du parti. Au pouvoir depuis deux ans, Beat Vonlanthen, PDC, 49 ans, est l'homme des projets audacieux, tels l'implantation du géant américain Amgen, qui a capoté, ou le pont de la Poya, qui vient de passer haut la main après des décennies d'atermolements.

Grand argentier, le radical Claude Lässer, 57 ans, est crédité de la bonne marche des finances

cantonales. Sans étiquette, Pascal Corminbœuf, 62 ans, toujours aussi populaire, est assuré de son troisième mandat. Seuls les sièges de Ruth Lüthi et Claude Grandjean (PS) ainsi que de Michel Pittet (PDC), qui se retirent, sont à repourvoir.

La stratégie: râtisser large

L'alliance électorale PDC/PLR (55% des sièges du Parlement à eux deux) et le PS (20%) ont choisi une même stratégie, râtisser large dans les districts en alignant, notamment pour le Conseil d'Etat, un grand nombre de candidats issus de tous horizons régionaux. L'approche se comprend pour le PS.

En 2001, les socialistes ont perdu près d'un quart de leur députation au Grand Conseil, du fait d'une UDC (12% de l'actuel parlement) qui avait doublé sa mise au seul détriment de la gauche. Cette fois-ci, le PS entend utiliser au mieux ses cinq candidats au Gouvernement pour booster sa liste du Grand Conseil.

Forte concurrence entre alliés

La stratégie du grand nombre est moins évidente pour l'alliance du centre droit. Cette dernière présente six poids lourds (4 PDC, 2

PLR) pour quatre sièges (3 PDC, un PLR), dont un seul (PDC) est à prendre.

Résultat: une vive concurrence entre Jean-Pierre Siggen, directeur de l'Union patronale, Georges Godel, président de la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie (FSFL), tous deux PDC, et Jean-Claude Cornu (PLR).

Côté PDC, certains craignent que le bouillant préfet de la Glâne ne pique un des sièges aux démocrates-chrétiens, ce qui augure de pas mal de biffures sur les bulletins de vote. A moins que M. Cornu ne bouscule le PS.

Mais depuis sa baffé de 2001, ce dernier a refait son assise lors des élections fédérales de 2003 et des communales de 2006. Certains de ses membres ont même reproché à la présidence de ne pas viser trois sièges socialistes au Gouvernement.

Sauf surprise, la stratégie de la candidature à six de l'alliance de centre droit pourrait s'avérer contre-productive. Les tensions qu'elle aura ravivées entre ses deux partenaires ne seront pas faciles à effacer d'ici les fédérales de 2007.

La candidature de M. Cornu, qui a fait un peu office d'éléphant dans un magasin de porcelaine, a sûrement mis du piquant dans une campagne sans véritable en-

jeu. Il y a cinq ans, la principale question portait sur l'amplitude de la montée de l'UDC, qui a marqué alors un grand coup. Il n'est pas évident qu'elle le réédite. Le parti est cependant bien décidé à poursuivre sur sa lancée.

Café du commerce un peu dépourvu

A une quinzaine de jours du scrutin, la campagne électorale se déroule sans accroc. Les gaffes d'une des candidates socialistes, la Lacoise Bernadette Hänni, lui ont valu des moqueries dont la vivacité a été inversement proportionnelle à ses chances d'accéder au Gouvernement.

Les décrochages de la Radio suisse romande ont provoqué quelques vagues. Pour des raisons techniques, leur diffusion ne s'est pas faite sur l'ensemble du territoire.

Enfin, l'Association contre les usines d'animaux Acusa s'en est prise avec virulence au conseiller d'Etat Pascal Corminbœuf. Elle l'a accusé dans un tous-ménages de négligence en matière de protection des animaux, notamment en relation avec l'affaire d'un agriculteur de Châtel-Saint-Denis, accusé d'avoir maltraité son bétail. L'homme a été condamné vendredi dernier à un mois d'emprisonnement avec sursis. (ats)